le cnam
ESGT

Master Foncier

La formation a pour objectif de donner aux étudiants une**formation approfondie en foncier et en droit**, tout en leur apportant une formation solide dans les**domaines scientifiques de la géomatique** ainsi qu'en **aménagement** et **urbanisme**. Il s'agit de former des professionnels du droit rompus et **ouverts à la pluridisciplinarité** et en capacité de **traiter, de manière cohérente, l'ensemble des problèmes qui se présentent dans le cadre des opérations d'aménagement** (topographie, bornage, droit des biens, urbanisme, droit de l'urbanisme).







Objectifs

A l'issue de la formation, les diplômés doivent être **aptes à concevoir et à conduire des projets** qui comportent nécessairement une **dimension urbaine et environnementale**, mais aussi une **dimension scientifique forte**.
L'objectif est aussi de faire évoluer les pratiques, notamment de la profession de géomètre-expert, en **apportant des connaissances** et des **compétences nouvelles**.
Le principal secteur d'emploi visé est la **profession de géomètre-expert**, profession libérale dont l'activité est encadrée par la loi.

Contenu de la formation

Les modalités d'évaluation au sein du master sont multiples : **examens écrits et oraux, TD notés, projets, rapports, posters, carnet de voyage**, ...

Stages

La formation prévoit des **stages obligatoires en milieux professionnels** pour acquérir de l'expérience et se confronter au monde de l'entreprise tant en première année qu'en deuxième année.

En Master 1, le stage est d'une durée de **8 semaines**.
En Master 2, le stage est d'une durée de **5 mois**. Celui-ci consiste notamment en la **rédaction d'un mémoire de fin d'études** au sein d'une structure d'accueil sur un sujet mêlant à la fois dynamique de recherche académique et confrontation aux besoins professionnels.

Programme

La formation aborde un certain nombre d'enseignements en **droit, foncier,** mais également dans les domaines scientifiques de la **géomatique** ainsi qu'en **aménagement** et **urbanisme**.

Pour davantage de détails sur le programme, retrouvez plus d'informations en cliquant ici

Débouchés

Le Master « Identification, Aménagement et Gestion du Foncier » permet d'obtenir une **formation approfondie en droit, en aménagement et en urbanisme**, tout en offrant une formation **solide dans les domaines scientifiques liés à la mesure de la forme et du relief de la terre**(topographie, lasergrammétrie, photogrammétrie, géodésie, ...).
Il permet ainsi aux diplômés, grâce à cette formation pluridisciplinaire, de **s'adapter par la suite aux différents professionnels** rencontrés dans les milieux du foncier, de l'aménagement et de l'urbanisme (juristes, urbanistes, géomètres, bureaux d'études, collectivités, ...) ainsi qu'aux **évolutions tant juridiques, techniques que technologiques** (scanner, drone, BIM…).

Plus concrètement, après l'obtention de leur diplôme, les étudiants en master deviennent **géomètre-expert** (actuellement après réussite de l'examen spécifique du DPLG mais pour lequel seule la soutenance d'un mémoire avec questionnements sur le référentiel métier est requise)**, géomètre, géomètre-topographe, chargé de projets ou responsable d'un service d'urbanisme dans une collectivité, etc.**

Retrouvez en cliquant ici, une étude relevant ce que sont devenus nos étudiants

Public et prérequis

Le Master 1 est **accessible sur dossier puis oral de motivation**:

> aux titulaires d'une **licence de droit, de géographie, d'aménagement, d'urbanisme** ou encore d'**immobilier** ou dont le niveau juridique et/ou scientifique sera jugé suffisant;
> aux titulaires d'une **licence professionnelle dans les domaines de l'aménagement, du foncier, de la topographie ou de la géomatique**.

Le Master 2 est accessible:

> aux **titulaires du Master 1**;
> à toute personne **titulaire d'un master 1 dont le niveau juridique et scientifique sera jugé suffisant** (étude du dossier et oral d'entretien).

Coût de la formation

Les droits d'inscription sont **déterminés chaque année par arrêté ministériel**.

A titre d'exemple, pour la rentrée 2023-2024, les frais de scolarité pour les **étudiants ressortissants de l'Union Européenne étaient de 463€ pour les non-boursiers** et **220€ pour les boursiers**. Quant aux étudiants **non ressortissants de l'Union Européenne, les frais s'élèvent à 1885€*** sauf pour les **anciens élèves de l'INP-HB pour qui les frais sont à hauteur de 463€**.

**Concerne les étudiants entrés dans l'enseignement supérieur français à partir de l'année 2019/20. Pour les étudiants entrés dans l'enseignement supérieur français avant la rentrée 2019 ou domiciliés fiscalement en France depuis au moins 2 ans au 1er janvier 2021, les frais sont de 463€.*

Concerne les étudiants entrés dans l'enseignement supérieur français à partir de l'année 2023-2024.

Les Maquettes d'enseignement

Maquette du Master Foncier

M1

	Intitulé	Crédits	Code	Matière	Heures
1er semestre	Droit 1	12	US4322	Droit de l'urbanisme	22,5
			USGT3Z	Droit des obligations	30
			USGT1N	Droit des biens	40
			US431D	Droit administratif	20
	Culture générale	8	USGT1D	Introduction au droit	15
			USGT42	Anglais	22,5
			USGT48	Communication	18,75
			USGT1F	Culture scientifique et professionnelle	20
	Géomatique	10	USGT40	Topographie 1	37,5
			USGT41	Géodésie	22,5
			USGT1B	Cartographie	10
			USGT1B	SIG	20
2nd semestre	Droit 2	3	USGT45	Droit des contrats spéciaux	25
			USGT19	Droit de l'environnement	20
			US4324	Droit des propriétés publiques et expropriation	12,5
	Foncier	3	USGT43	Publicité foncière	12,5
			USGT1R	Cadastre	20
			USGT44	Délimitation 1	20
	Aménagement 1	6	USGT46	Géographie rurale	28,75
			USGT1S	Aménagement et urbanisme	20
			US432A	Atelier et voyage d'urbanisme	57,5
	Aménagement 2	4	USGT47	Projet d'aménagement et SIG	35
			US4326	VRD	35
	Stage	14	UAGT08	Stage en entreprise et rapport	280
		60			845

M2

	Intitulé	Crédits	Code	Matière
1er semestre	Foncier public	4	US432B	Droit de l'aménagement
			USGT4A	Droit de la commande publique
			USGT4N	Fonctionnement des collectivités p
	Foncier privé	4	USGT49	Droit de la construction
			USGT4K	Bornage et délimitation 2
	Géomatique 2	6	USGT4B	Imagerie
			US4333	Modélisation des données du bâtir
			USGT4M	Télédétection pour le foncier
			USGT4C	Topographie 2
	Immobilier	6	US4320	Copropriété et division en volumes
			USGT4J	Diagnostics
			US4330	Expertise et estimation immobilièr
			USGT0G	Gestion et entremise immobilière
	Mise en situation professionnelle	6	USGT4Q	Initiation à la recherche
			UAGT02	Projet pré-professionnel
	Problématiques professionnelles	4	USGT4H	Problématiques foncières internati
			US4337	Urbanisme approfondi
			USGT4L	Vie et gestion de l'entreprise
2nd semestre	Stage et mémoire	30		Stage de fin d'études et mémoire
		60		

Télécharger la brochure

Durée du master foncier

2 ans

Nombre d'étudiants par promotion

16

Contacts

Elisabeth Botrel
Responsable du master
elisabeth.botrel@lecnam.net

Laurent Chrétien

Service Scolarité
admission.esgt@cnam.fr